Variations sur le quasi-usufruit et la dette de restitution

Niveau : Pratique courante

Durée : 0,5 jour(s) soit 3,5 heure(s)

Public concerné

Collaborateurs UNOFI

• Compétences pédagogiques

À la fin de la formation, le bénéficiaire sera capable de :

- Mieux appréhender la notion de quasi-usufruit
- Mieux maîtriser les intérêts et les enjeux rédactionnels de la convention de quasi-usufruit
- Mieux comprendre les modalités de l'obligation d'emploi
- Mieux comprendre les règles relatives à la déductibilité fiscale de la dette de restitution.

Contenu

La notion de quasi-usufruit.

- Origine du quasi-usufruit
- Double conception du quasi-usufruit
- Intérêts et limites du quasi-usufruit
- Source et objet du quasi-usufruit
- Quasi-usufruit légal ou conventionnel : attention aux confusions

Les conventions de quasi-usufruit

- Les utilités diverses de la convention de quasi-usufruit
- La convention créatrice d'un quasi-usufruit
- Les cryptoactifs

Association INAFON – 16, Rue Etienne Marcel – 75002 Paris créée le 25 février 1972, n°existence : 11750094675 (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat) – Siret : 30838863600174 – TVA Intracommunautaire : FR 96308388636

DELEGATION ILE-DE-FRANCE : 16 rue Etienne Marcel 75002 PARIS

Tél. +33 1 53 40 45 60– Fax : +33 1 53 40 45 61– Courriel : iledefrance@inafon.fr – Site : https://www.inafon.fr

- Le portefeuille de valeurs mobilières
- Le contrat de capitalisation

La protection des nus-propriétaires :

- L'obligation d'emploi
- La revalorisation et la garantie de la dette de restitution

La déductibilité fiscale de la dette de restitution

- L'article 773 2° du CGI
- L'article 774 bis du CGI

Questions diverses.

Prérequis

Aucun prérequis n'est exigé. Cependant, de bonnes connaissances en droit de la famille et en droit patrimonial sont fortement conseillées pour suivre cette formation dans les meilleures conditions.

Nous vous invitons à réaliser le quiz de positionnement afin de tester vos connaissances.

Modalités d'exécution

Formation e-learning

À la suite de votre inscription, vous recevrez un mail avec un lien pour vous connecter à votre espace pédagogique. Vous pouvez suivre vos modules au moment et au lieu de votre choix sur un ordinateur ou une tablette.

Modalités pédagogiques

Type de formation : E-Learning

Durée de la formation : 1H30

Exemples et cas pratiques illustrant la théorie ou quiz d'évaluation

Modalités techniques

Plateforme d'apprentissage en ligne (360 Learning)

Association INAFON – 16, Rue Etienne Marcel – 75002 Paris créée le 25 février 1972, n°existence : 11750094675 (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat) – Siret : 30838863600174 – TVA Intracommunautaire : FR 96308388636

DELEGATION ILE-DE-FRANCE : 16 rue Etienne Marcel 75002 PARIS

Tél. +33 1 53 40 45 60– Fax : +33 1 53 40 45 61– Courriel : iledefrance@inafon.fr – Site : https://www.inafon.fr

Connexion internet + sortie audio

Modalités d'encadrement

Inafon s'assure préalablement à la formation que le formateur dispose des qualités pédagogiques et des compétences techniques d'expertise nécessaires pour dispenser la formation.

Modalités de suivi et appréciation des résultats

Évaluation des compétences :

À l'issue de chaque module, une auto-évaluation en ligne sera proposée au stagiaire afin de lui permettre d'évaluer ses compétences acquises et d'apprécier ses résultats.

Les résultats de l'évaluation seront remis confidentiellement à chaque stagiaire.

Enquête mesurant la qualité organisationnelle et pédagogique de la formation:

Évaluation à chaud à l'issue de la formation :

Un questionnaire en ligne de satisfaction de fin de formation est adressé à chaque stagiaire.

Remise d'une attestation

Une attestation de fin de stage sera remise à chaque stagiaire à l'issue de la formation conformément aux dispositions de l 'article L. 6353-1* du Code du travail.

Association INAFON – 16, Rue Etienne Marcel – 75002 Paris créée le 25 février 1972, n°existence : 11750094675 (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat) – Siret : 30838863600174 – TVA Intracommunautaire : FR 96308388636

DELEGATION ILE-DE-FRANCE : 16 rue Etienne Marcel 75002 PARIS

Tél. +33 1 53 40 45 60– Fax : +33 1 53 40 45 61– Courriel : iledefrance@inafon.fr – Site : https://www.inafon.fr